



Intervention de Pierre FACON,  
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général  
de la Seine-Saint-Denis du 20 septembre 2005

BILAN D'ACTIVITE DES SERVICES DE L'ETAT

Monsieur le Préfet,

La question concerne le logement dans notre département et tout particulièrement le logement social.

De nombreuses réserves foncières appartenant à l'Etat (anciens terrains militaires, friches de la SNCF etc... ) sont inutilisées depuis 10 ou 15 ans alors que notre département est toujours plus demandeur de logements sociaux neufs.

Alors que le Gouvernement vient d'annoncer un certain nombre de mesures dans ce domaine, comment vont-elles pouvoir s'appliquer dans notre département et ne serait-il pas au moins possible de recenser ces friches pour envisager d'y construire de tels logements ?

Je vous remercie.

Monsieur le Préfet,

Vous connaissez sûrement le nombre important d'actes de délinquance déplorés sur le département et en particulier sur le canton de Montfermeil et des villes voisines, notamment durant les mois de juillet et août derniers. Des groupes de jeunes ont commis diverses dégradations et ont perturbé la tranquillité de nos concitoyens par des nuisances sonores dues le plus souvent à une absorption excessive de boissons alcoolisées.

Parallèlement, nous venons d'apprendre le départ du commissaire de police de Livry-Gargan, Madame ZETTOR.

Nous avons fondé beaucoup d'espoir sur sa façon d'aborder les problèmes de délinquance sur les communes de Coubron et Vaujours.

En ce qui concerne Montfermeil et Gagny, la principale, et non moins importante, difficulté, réside dans le fait que le commissariat de Gagny ne dispose pas d'un nombre suffisant de véhicules pour pouvoir intervenir rapidement.

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





Il semblerait que dans ce cas, ce ne soit pas un problème d'effectifs mais bien d'un manque de moyens logistiques.

Monsieur le Préfet, à quand la nomination d'un nouveau commissaire à Livry-Gargan et des moyens supplémentaires pour celui de Gagny ?

Je vous remercie.

---

Monsieur le Préfet,

Un certain nombre de nos communes ont sur leur territoire des lieux sur lesquels des gens du voyage semi sédentaires sont propriétaires de terrain non constructibles. Ceux-ci ont constitué au fil des années de véritables ghettos insalubres et squattent les terrains de proximité sans qu'ils leur appartiennent. Les propriétaires des terrains squattés, quant à eux, n'osent intervenir sous peine de représailles.

Au fil du temps ces familles grandissent et cet état de fait prend des proportions de plus en plus inquiétantes.

Monsieur le Préfet, dans la mesure où une municipalité aurait l'intention de considérer que certaines de ces familles propriétaires habitent depuis longtemps sur la commune, quelles seraient les possibilités ou aides financières auxquelles elle pourrait prétendre pour créer des emplacements plus décentes afin de réaménager ces espaces en mixité pavillons / caravanes ou en logements sociaux ?

Je vous remercie.

---

Monsieur le Préfet,

De nombreuses réserves foncières appartenant à l'Etat (anciens terrains militaires, friches de la SNCF etc... ) sont inutilisées depuis 10 ou 15 ans alors que la population de notre département est toujours plus demandeur de logements sociaux neufs.

Alors que le Gouvernement vient d'annoncer un certain nombre de mesures dans ce domaine, comment celles-ci vont-elles pouvoir s'appliquer dans notre département ? Ne serait-il pas déjà au moins possible de recenser ces friches pour envisager d'y construire de tels logements ?

Je vous remercie.

---

Monsieur le Préfet,

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)





La question porte sur 2 sujets qui ont trait aux problèmes de santé dans notre département.

Le premier concerne la permanence de soins la nuit et le week-end, en dehors des services d'urgences de nos hôpitaux, dont le nombre de consultations ne cesse de croître.

Au cours des années, les médecins libéraux n'ont plus assuré ces gardes pour plusieurs motifs :

- la présence initiale de SOS médecin et du 15 qui assuraient cette fonction, mais qui, devant la pénurie de médecins, ont dû diminuer leur activité.
- Le fait, qu'au vue des 35 heures, les 60 heures en moyenne effectuées par les médecins généralistes ne les incitaient pas à ajouter des heures supplémentaires au détriment de leur santé et donc de leur efficacité dans l'exercice leur profession.

Plusieurs projets de centres de soins de proximité ont été développés, sans réel succès. La menace de la réquisition des médecins a été évoquée, le volontariat, l'augmentation des capacités d'accueil des services d'urgences hospitalières, etc...

Merci de nous indiquer la position de l'Etat sur ce dossier et l'avancement des projets.

Deuxièmement, la Seine-Saint-Denis est un des départements le plus touché par le nombre de cancer.

Nous connaissons bien les moyens importants développés par l'Etat et les collectivités locales pour le dépistage, la prévention et le traitement de cette pathologie, mais que dire de l'étiologie, de la recherche de la cause de cette maladie ou plutôt de ces maladies ?

Des facteurs favorisant sont bien connus : le tabac, l'alcool, l'exposition à certaines substances toxiques, l'hérédité... Mais de plus en plus, cette pathologie se déclare chez des personnes jeunes n'entrant dans aucun de ces facteurs de risques, et que dire de l'augmentation régulière des cas de cancer chez l'enfant ?

Merci de nous faire part des projets de l'Etat sur ce problème de santé publique.

**Pierre FACON à votre écoute :**

**Adresse postale :** Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

**Adresse Bureaux :** Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

**Téléphone :** 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

**Site :** <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

**Courriel :** [contact@pierre-facon.fr](mailto:contact@pierre-facon.fr)

